

Automatisation et informatique de laboratoire

Objectifs :

Les participant·e·s sont capables,

- d'évaluer les possibilités d'automatisation au laboratoire, de planifier l'utilisation d'automates et d'appareils;
- d'utiliser des systèmes (d'analyses) automatisés dans le contexte présent, sur la base d'une analyse précise des besoins;
- d'appliquer les bases d'un calcul des coûts du laboratoire réaliste, relatives aux optimisations techniques et d'organisation;
- d'évaluer des systèmes informatiques internes et externes au laboratoire, de planifier et diriger leur implémentation de manière réaliste.

Intervenant·e·s :

Dr Jean-Luc Magnin, Chef du laboratoire HFR, Chemin des Pensionnats 2-6, 1708 Fribourg

Mme Christine Coutaz, TAB cheffe, Laboratoire central d'hématologie, CHUV, Route du Bugnon 46, 1011 Lausanne

Stephan Thommen, Directeur DATAMED SA, Route Jo Siffert 6, 1762 Givisiez

Michel Crausaz, M. Sc. En biologie, chef de produit / gestion de projet, membre de la direction DATAMED SA, Route Jo Siffert 6, 1762 Givisiez

Josiane Cottet, Coordinatrice et responsable projets labo-informatique, Hôpital du Valais – Institut Central des Hôpitaux, Av. Grand-Champsec 86, 1950 Sion

Dates : Lundi 13, mardi 14 et mercredi 15 novembre 2023 (journées complètes)

Lieu : DATAMED SA, Route Jo Siffert 6, 1762 Givisiez

Épreuve de certification :

Examen écrit avec exemples pratiques, durée 90 minutes.

Date : Mardi 12 décembre 2023

Heure : 09:00 à 10:30

Lieu : B^{VM}, Altenbergstrasse 29, 3000 Berne 8

Frais :	Cours y c. épreuve de certification:	CHF	1'233.- membres labmed
		CHF	2'055.- non membres
	Cours sans épreuve de certification:	CHF	1'048.- membres labmed
		CHF	1'747.- non membres
	Epreuve de certification sans cours:	CHF	925.- membres labmed
		CHF	1541.- non membres

Délai d'inscription : Vendredi 27 octobre 2023

Confirmation d'inscription : Chaque inscription est confirmée par courriel.
Au plus tard 2 semaines avant le début, l'organisation définitive du module partiel est confirmée et vous recevez des informations complémentaires.

Annulation : L'annulation est à déposer par écrit :
jusqu'au délai d'inscription sans frais
jusqu'à un jour avant le début du cours 50% des frais d'inscription
dès le début du cours 100% des frais d'inscription
ou une personne de remplacement est annoncée par écrit.

Attestation : Une attestation détaillée est délivrée.